



# Assemblée générale

Distr. générale

23 mars 2022

Français

Original : anglais/espagnol/français

**Soixante-dix-septième session**

Point 55 de la liste préliminaire\*

**Dispositifs offerts par les États Membres  
aux habitants des territoires non autonomes  
en matière d'études et de formation**

## **Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation**

**Rapport du Secrétaire général**

### *Résumé*

Soumis en application de la résolution [76/88](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport contient les réponses reçues des États Membres au sujet des bourses et des moyens de formation qu'ils proposent aux habitants des territoires non autonomes.

\* [A/77/50](#).



## I. Introduction

1. Par sa résolution [845 \(IX\)](#), l'Assemblée générale a invité les États Membres à offrir aux habitants des territoires non autonomes des moyens d'enseignement non seulement pour les études supérieures théoriques et pratiques, mais aussi pour les études postprimaires ainsi que pour la formation technique et professionnelle qui présente un intérêt pratique immédiat.
2. Conformément à la résolution [1696 \(XVI\)](#) de l'Assemblée générale, le Secrétariat communique aux Puissances administrantes les offres faites au titre de la résolution [845 \(IX\)](#) afin qu'elles puissent en faire une publicité appropriée dans les territoires qu'elles administrent.
3. Des renseignements sur les bourses offertes par les États Membres au titre du programme sont communiqués aux candidates et candidats éventuels. Il est également fait référence au programme dans les diverses éditions du manuel intitulé Études à l'étranger, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
4. En application de la résolution [845 \(IX\)](#) et de résolutions ultérieures, le Secrétaire général soumet tous les ans à l'Assemblée un rapport dans lequel il donne des renseignements détaillés sur les bourses qui ont été offertes et indique dans quelle mesure elles ont été utilisées. Le précédent rapport sur la question figure dans les documents [A/76/72](#) et [A/76/72/Add.1](#). Le présent rapport, qui porte sur la période allant du 26 mars 2021 au 23 mars 2022, est soumis en application du paragraphe 5 de la résolution [76/88](#).

## II. Bourses offertes et attribuées

### A. États offrant des bourses d'études

5. Soixante-quatre États Membres ont jusqu'à présent offert des bourses à l'intention d'habitants de territoires non autonomes, comme suite aux résolutions de l'Assemblée générale :

Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Canada, Chypre, Colombie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Libye, Macédoine du Nord, Malaisie, Malawi, Malte, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine et Uruguay.

6. Un État non membre, le Saint-Siège, a également offert des bourses.

## B. Bourses offertes et attribuées

### Algérie

[Original : anglais]  
[11 février 2022]

#### **Boursiers et boursières issus de territoires non autonomes en formation dans des universités et autres établissements d'enseignement supérieur en Algérie**

Au cours de l'année universitaire 2021/22, 1 105 étudiantes et étudiants du Sahara occidental étaient inscrits dans des universités et autres établissements d'enseignement supérieur en Algérie. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits par année universitaire de 2017 à 2022 est présenté dans le tableau ci-après.

<i>Année</i>	<i>Bourses</i>
2017/18	353
2018/19	288
2019/20	180
2020/21	121
2021/22	163
<b>Total</b>	<b>1 105</b>

Dans le domaine de la formation professionnelle, 80 bourses d'études sont allouées chaque année à des étudiantes et étudiants sahraouis.

### Allemagne

[Original : anglais]  
[10 février 2022]

L'Allemagne n'offre pas de bourses d'études exclusivement réservées aux habitants des territoires non autonomes mentionnés. Toutefois, entre mars 2021 et mars 2022, elle a financé 905 bourses d'études qui ont bénéficié à des personnes originaires des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que des territoires administrés par ces États, dont le montant cumulé a été estimé à quelque 5,45 millions d'euros. Les étudiantes et étudiants des territoires non autonomes peuvent prétendre à divers programmes de bourses d'études accessibles à tous les ressortissants étrangers, notamment des bourses de courte ou longue durée et le programme de bourses d'études destiné aux doctorantes et doctorants de certaines écoles supérieures. On trouvera de plus amples informations sur les possibilités de bourses d'études à l'adresse suivante [www.daad.de](http://www.daad.de).

### Argentine

[Original : espagnol]  
[4 février 2022]

L'Assemblée générale, par sa résolution [2065 \(XX\)](#) et ses résolutions ultérieures, et le Comité spécial de la décolonisation ont reconnu à la question des Îles Malvinas le caractère d'une situation coloniale spéciale et particulière du fait de l'existence d'un différend de souveraineté entre la République argentine et le

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Dans lesdites résolutions, les deux parties, c'est-à-dire la République argentine et le Royaume-Uni, sont priées de reprendre les négociations sur la question de la souveraineté en vue de parvenir à un règlement pacifique du différend.

Tous les habitants du territoire national argentin ont le droit, au même titre que les ressortissants argentins, d'accéder aux établissements de tous les niveaux et tous les types d'enseignement, qu'ils soient publics ou privés, dans toutes les juridictions du pays, et d'y être admis.

Bien qu'illégalement occupées par le Royaume-Uni, les Îles Malvinas et les Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud font partie du territoire national argentin et, de ce fait, leurs habitants ont le droit (consacré dans la Constitution nationale) d'accéder en toute égalité au système argentin d'éducation publique, qui assure un enseignement gratuit à tous les niveaux. Grâce aux établissements d'enseignement publics, le Gouvernement argentin garantit la gratuité de l'accès à l'éducation, du niveau fondamental au niveau universitaire.

Les habitants des Îles Malvinas et des Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud ont également accès au programme national de bourses proposé par le Ministère argentin de l'éducation.

En outre, il convient de noter que le programme de bourses universitaires Thomas Bridges, qui permet d'offrir aux habitants des îles une large gamme de bourses d'études de premier, deuxième et troisième cycle afin qu'ils puissent poursuivre leurs études dans des universités nationales argentines, a été rétabli en 2021.

#### **Autriche**

[Original : anglais]  
[15 février 2022]

L'information demandée n'est pas disponible, car l'Agence autrichienne pour l'éducation et l'internationalisation ne collecte des données que sur la base de l'établissement d'origine et de destination, des États de destination et de la nationalité des personnes concernées. Le critère « Territoires non autonomes » n'existe pas et l'information demandée ne peut donc pas être fournie.

On trouvera de plus amples informations à ce sujet sur le site Web de l'Agence (<https://oead.at/de/der-oead/unsere-programme-von-a-bis-z/>) et dans la base de données sur les bourses d'études et de recherche ([www.grants.at](http://www.grants.at)). Ces sites sont consultables en allemand et en anglais et donnent la possibilité de sélectionner comme pays d'origine un territoire non autonome. Des centaines de bourses d'études et de recherche sont offertes aux étudiantes et étudiants des territoires non autonomes. Toutes les parties intéressées sont donc invitées à s'informer à l'adresse suivante : [www.grants.at](http://www.grants.at).

#### **Canada**

[Original : anglais]  
[10 février 2022]

Entre 2009 et 2020, 16 étudiantes et étudiants, professeures et professeurs et chercheuses et chercheurs issus de territoires non autonomes ont bénéficié de bourses dans le cadre de six programmes de bourses d'Affaires mondiales Canada (voir les tableaux ci-dessous).

Tous les habitants des territoires non autonomes peuvent également postuler pour une bourse d'études supérieures du programme canadien Vanier ou une bourse d'études postdoctorales Banting, les plus prestigieuses des bourses offertes par le Canada à des doctorant(e)s et à des chercheur(euse)s postdoctoraux, respectivement, dans les domaines des sciences de la santé, des sciences naturelles et du génie, ou des sciences sociales et humaines. On trouvera des informations sur ces bourses et sur les autres programmes de bourses proposés par le Gouvernement canadien à l'adresse suivante : <https://www.educanada.ca/scholarships-bourses/index.aspx?lang=fra>.

### **Programmes de bourses offerts par Affaires mondiales Canada aux territoires non autonomes**

<i>Territoire non autonome</i>	<i>Programme de bourses d'Affaires mondiales Canada</i>
Anguilla, Bermudes, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques et Montserrat.	Programme des futurs leaders dans les Amériques
Anguilla, Bermudes, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques et Montserrat.	Programme de bourses (leadership) Canada-Communauté des Caraïbes
Anguilla, Bermudes, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques et Montserrat.	Programme de leadership pour le personnel enseignant Canada-Communauté des Caraïbes

### **Nombre de bourses accordées par Affaires mondiales Canada entre 2009 et 2020, par territoire**

<i>Territoire non autonome</i>	<i>Nombre de bourses</i>
Anguilla	–
Bermudes	1
Îles Vierges britanniques	1
Îles Caïmanes	13
Montserrat	1
Îles Turques et Caïques	–
<b>Total</b>	<b>16</b>

*Note* : Les Canadiens et Canadiennes peuvent postuler pour une bourse canadienne du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II et effectuer leurs études ou leurs travaux de recherche dans des territoires non autonomes dès lors qu'il existe un accord à cette fin entre les institutions canadienne et étrangère.

**Cuba**

[Original : anglais]  
[15 février 2022]

**Nombre de boursiers ou boursières issus de territoires non autonomes en formation à Cuba pendant l'année universitaire 2021/22**

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>	<i>MES</i>	<i>Total</i>
Sahara occidental	36	39	75

**Nombre de boursiers ou boursières issus de territoires non autonomes diplômés à Cuba jusqu'en 2022**

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>	<i>MES</i>	<i>INDER</i>	<i>MINED</i>		<i>Total</i>
				<i>SUP</i>	<i>MED</i>	
Anguilla	1	–	–	–	–	1
Bermudes	1	1	–	1	–	3
Montserrat	–	–	–	–	–	–
Sahara occidental	407	559	16	199	935	2 116
<b>Total</b>	<b>409</b>	<b>560</b>	<b>16</b>	<b>200</b>	<b>935</b>	<b>2 120</b>

**Nombre de bourses accordées à des étudiantes et étudiants issus de territoires non autonomes en 2020/21**

<i>Territoire</i>	<i>MINSAP</i>		<i>MES</i>		
	<i>Premier cycle universitaire</i>	<i>Troisième cycle universitaire</i>	<i>Premier cycle universitaire</i>	<i>Troisième cycle universitaire</i>	
Sahara occidental	10	5	8		0
<b>Total</b>	<b>15</b>		<b>8</b>		

*Abréviations* : INDER = Instituto Nacional de Deportes, Educación Física y Recreación (Institut national des sports, de l'éducation physique et des loisirs) ; MED = niveau d'éducation intermédiaire ; MES = Ministerio de Educación Superior (Ministère de l'enseignement supérieur) ; MINED = Ministerio de Educación (Ministère de l'éducation) ; MINSAP = Ministerio de Salud Pública (Ministère de la santé publique) ; SUP = niveau d'enseignement supérieur.

**États-Unis d'Amérique**

[Original : anglais]  
[18 février 2022]

Dans le cadre d'un contrat de prestation de services, la United States Graduate School a proposé les programmes d'éducation et de formation suivants aux résidentes et résidents des territoires des États-Unis :

- Programme Executive Leadership Development (Programme de perfectionnement des cadres), pour un montant de 255 605 dollars. Ce programme a été conçu

pour aider les gouvernements insulaires à former et retenir des fonctionnaires qualifiés et compétents qui sont appelés à devenir les leaders de demain. Les participant(e)s se réunissent quatre fois par an pour renforcer leurs compétences en matière d'encadrement, de gestion, de gestion des finances publiques et de gestion de projets. Le programme s'étend sur deux ans et comporte au total quatre sessions d'une semaine pour chacun(e) des participant(e)s sélectionné(e)s.

- Island Government Finance Officers Association (Associations des spécialistes des finances des gouvernements insulaires), pour un montant de 219 691 dollars. Les réunions de l'Association permettent aux fonctionnaires des gouvernements insulaires qui travaillent dans le domaine des finances de discuter des difficultés qu'ils rencontrent et de recenser les meilleures pratiques et stratégies pour les surmonter.
- Association of Pacific Island Public Auditors (Association des auditeurs publics des îles du Pacifique), pour un montant de 108 200 dollars. L'Association est composée d'auditeurs publics issus de chacune des régions insulaires. Chaque année, elle organise une conférence consacrée à des questions relevant des domaines de l'audit et des finances, qui donne l'occasion aux professionnels de se perfectionner dans le cadre de la formation professionnelle continue obligatoire dans le domaine de l'audit. L'Association offre la possibilité aux auditeurs de toutes les régions insulaires d'accumuler jusqu'à 40 crédits de formation professionnelle continue par an.
- Consultation and training – Pacific and Virgin Islands Training Initiatives (Initiatives de formation des îles du Pacifique et des îles Vierges), pour un montant de 518 554 dollars. Le programme Pacific and Virgin Islands Training Initiatives offre des cours de formation en présentiel dans les domaines suivants : gestion des ressources humaines ; gestion de subventions ; encadrement et gestion ; comptabilité publique ; coûts indirects ; gestion axée sur les résultats ; audit ; fraude ; procédures de contrôle interne.

Le Bureau des affaires insulaires du Département de l'intérieur des États-Unis octroie des subventions directes aux organisations non gouvernementales dans le cadre de ses programmes de bourse Coral Reef et Technical Assistance, afin d'offrir aux résidentes et résidents des territoires des États-Unis des possibilités d'éducation et de formation. Ces subventions se répartissent comme suit :

#### *Bourse Coral Reef Natural Resources*

- Une subvention d'un montant de 210 000 dollars octroyée à la Nova Southeastern University pour le programme de bourses pour la gestion des récifs coraliens Coral Reef Management. Dans le cadre de ce programme, un(e) boursier(ère) est sélectionné(e) dans chacun des quatre territoires suivants : Samoa américaines, Îles Mariannes septentrionales, Guam et Îles Vierges américaines. Les personnes ainsi sélectionnées travaillent dans les organismes locaux de gestion des récifs coraliens. Chacune est encadrée par un(e) superviseur(euse) qui l'aide à s'intégrer et l'aiguille dans ses travaux.

#### *Don d'assistance technique*

- Une subvention d'un montant de 499 100 dollars octroyée à la Junior Statesmen Foundation pour soutenir son programme Junior statesman insular area high school students 2021. Ce programme comprend notamment l'université d'été de la Junior State of America (été 2020 et été 2021), qui consiste en des cours virtuels de trois semaines à Georgetown, Princeton ou Stanford avec examen

final et dissertation ; l'atelier de débat de la Junior State of America ; le Speakers Program (programme des conférenciers). Cette subvention finance également des activités de suivi et le développement des sections de la Junior Statesman Association. Dans le cadre de ces initiatives, les élèves sensibilisent leurs camarades aux questions de changement communautaire et à la vie politique, et participent au développement des sections de la Junior Statesman Association.

- Une subvention d'un montant de 1 000 000 de dollars octroyée à la Fondation Close Up pour soutenir son programme Close Up Insular Area 2021. Le Bureau des affaires insulaires a financé ce programme, dans le cadre duquel des cours d'instruction civique sont dispensés aux étudiant(e)s et aux enseignant(e)s des territoires des États-Unis et des États libres associés, selon un mode d'apprentissage par l'expérience. Ce programme s'articule essentiellement autour des volets suivants : programmes virtuels destinés aux étudiants, perfectionnement professionnel, ressources en ligne et sommets locaux de la jeunesse.
- Une subvention d'un montant de 174 900 dollars destinée à financer l'adhésion à la Western Interstate Commission for Higher Education. Le projet vise à couvrir les frais d'adhésion des six territoires des États-Unis et des États libres associés dans le Pacifique qui remplissent les conditions requises. Il a permis aux Samoa américaines et aux États libres associés de devenir membres de cette commission, qui ne comptait jusque-là que les Îles Mariannes septentrionales et Guam comme membres dans le Pacifique.
- Une subvention d'un montant de 41 079 dollars octroyée à Beyond Vision pour la tenue d'ateliers virtuels de renforcement des capacités et d'assistance technique. Le projet vise à organiser 17 ateliers virtuels de renforcement des capacités et d'assistance technique d'une durée de deux heures qui permettront d'améliorer la gouvernance, la gestion fiscale et l'infrastructure de groupes à but non lucratif, l'objectif étant de promouvoir la durabilité d'au moins 10 groupes à but non lucratif des Îles Vierges américaines qui proposent des programmes et des services principalement aux personnes souffrant d'un retard de développement ou ayant des besoins spéciaux en matière de santé.
- Une subvention d'un montant de 49 550 dollars octroyée à la Guam Power Authority pour soutenir son programme de formation et de certification en génie énergétique. Ce projet consiste à assurer la formation et la certification du personnel de la Guam Power Authority et vise à soutenir le système électrique de celle-ci sur l'ensemble de l'île. La formation permettra d'obtenir des certifications pour les postes suivants : gestionnaire de l'énergie certifié(e), contrôleur(euse) certifié(e) de la gestion de l'énergie, gestionnaire des besoins certifié(e) et spécialiste certifié(e) de la mesure et de la vérification.
- Une subvention d'un montant de 173 118 dollars octroyée pour la formation des agents des recettes et des auditeurs de la Direction des recettes et des impôts de Guam. Il s'agit de fonctionnaires civils qui travaillent sur des dossiers concernant des cas où un contribuable doit de l'argent ou des déclarations d'impôts en souffrance. Leur rôle consiste à sensibiliser les contribuables, à enquêter et, si nécessaire, à faire appliquer la loi.
- Une contribution d'un montant de 456 054 dollars octroyée au Guam Community College pour le projet Construction Trades Bootcamp. Ce projet permet à des personnes de suivre un programme intense de formation professionnelle et technique de 10 semaines, avec un temps de cours de 435 heures. À l'issue de ce programme, les personnes formées intègrent le

programme d'apprentissage du groupe des employeurs jusqu'à ce qu'elles décrochent le certificat d'apprenti officiel (journey worker certificate) du Département du travail ou un certificat d'études postsecondaires ou un diplôme de premier cycle.

- Une subvention d'un montant de 150 000 dollars octroyée au centre médical Lyndon B. Johnson Tropical aux Samoa américaines pour le projet de formation à la télésanté fœto-maternelle. Ce projet permettra de dispenser au personnel du service d'obstétrique et de gynécologie du centre et au personnel des centres de santé locaux la formation à l'assistance technique dont ils ont besoin pour mettre en place un réseau de télésanté maternelle avec des partenaires établis aux États-Unis, l'objectif étant de fournir des soins prénataux de meilleure qualité.

#### *Aide à l'entretien*

- Une subvention de 60 000 dollars octroyée à l'hôpital Lyndon B. Johnson pour appuyer le bureau de la sécurité et contribuer à la formation du personnel de soutien du Département des installations et de l'ingénierie au code de sécurité des personnes (life safety codes).
- Une subvention de 150 000 dollars octroyée à l'hôpital Lyndon B. Johnson pour la gestion du matériel, les installations et l'ingénierie et la formation du personnel de soutien.

#### **Fédération de Russie**

[Original : anglais]  
[22 février 2022]

Selon le Ministère de l'éducation et des sciences, le Gouvernement de la Fédération de Russie donne chaque année à trois étudiant(e)s du Sahara Occidental la possibilité de faire des études en Fédération de Russie.

Ce quota avait été pleinement utilisé pour l'année universitaire 2020/21, tandis qu'en 2021/22, la Fédération de Russie a accueilli deux étudiant(e)s du territoire.

#### **France**

[Original : français]  
[16 février 2022]

#### **Bourses d'État d'enseignement supérieur : notes et bilan 2021**

À la rentrée scolaire 2021, sur 5 235 étudiants recensés en Nouvelle-Calédonie, 1 863 bénéficiaient d'une bourse d'État de l'enseignement supérieur, soit un taux de boursiers sur critères sociaux de 35,6 %, ainsi réparti : 51,7 % des bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux suivaient un cursus universitaire, 42,4 % étaient scolarisés en brevet de technicien supérieur et 5,8 % étaient inscrits dans une autre formation post-baccalauréat.

Entre 2020 et 2021, le taux de boursiers a suivi la même progression que l'année précédente, en passant de 33,9 % à 35,6 %, soit une nouvelle évolution de 1,7 point :

- Parmi les étudiants universitaires, l'évolution du taux évolue à nouveau de 1,4 point ;
- L'augmentation la plus importante (4,9 points) se situe parmi les bénéficiaires de bourses poursuivant une formation en brevet de technicien supérieur ;

- Les effectifs des étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles diminuent. Ce changement entraîne une forte baisse du taux de boursiers, de plus de 6 points ;
- Dans les autres cursus, le taux de boursiers est à nouveau en baisse, plus particulièrement dans la formation mise à niveau, mais la taille des effectifs (18) rend difficilement interprétable cette tendance.

Les bourses d'enseignement supérieur délivrées sur la base de critères sociaux ne peuvent être attribuées qu'aux étudiants inscrits dans une formation habilitée, par le Ministère de l'enseignement supérieur, à recevoir des étudiants boursiers.

Elles sont accordées en fonction des ressources et des charges de la famille (du foyer fiscal auquel l'étudiant est rattaché). Obéissant à des conditions d'âge, de régime d'inscription, de nationalité et de diplôme et appréciées selon un barème national, l'attribution d'une telle bourse relève d'un mode de calcul (national) qui détermine son montant annuel. Les échelons de bourses sont les mêmes sur tout le territoire national, y compris les départements et territoires d'outre-mer.

### **Le programme « Cadres Avenir »**

Le programme « Cadres Avenir », anciennement programme « 400 Cadres », est né d'une volonté exprimée dans les Accords de Matignon : « dans le but de rééquilibrer le partage de l'exercice des responsabilités, un important programme de formation de cadres, particulièrement de cadres mélanésiens, doit être engagé dans les meilleurs délais ». Depuis lors, en partenariat avec les acteurs de la formation et en application des dispositions de l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998, le groupement d'intérêt public Formation Cadres Avenir a pour objet de favoriser le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie.

Il consacre son action plus précisément à la formation et au rééquilibrage. À cette fin, il initie, anime et suit les actions visant à préparer et à favoriser la formation, en métropole, des cadres nécessaires au développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie. Dans ce cadre, le groupement Formation Cadres Avenir gère en moyenne plus de 150 étudiants par an en métropole.

Pour l'année 2020/21, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, le taux de réussite des étudiants est de 89 %, soit une augmentation d'un point par rapport aux années précédentes.

En outre, il existe deux autres dispositifs spécifiques :

- Le dispositif « Excellence », instauré en 2016, a permis d'accompagner plusieurs Néo-Calédoniens lauréats de concours nationaux, dont quatre greffières, trois lieutenants pénitentiaires, un conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, un directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, un inspecteur des finances publiques, un cadre de direction de la Banque de France, un administrateur des affaires maritimes, un administrateur territorial, un inspecteur de la jeunesse et des sports, un ingénieur en chef territorial, deux lauréats au concours d'accès aux instituts régionaux d'administration et deux magistrats. Sont actuellement en formation sept étudiants qui préparent les concours suivants : inspection des finances publiques (1), magistrature (3), avocature (2) et intégration à l'École nationale d'administration (3) ;
- Le dispositif « Maîtrise en administration des affaires » a été mis en place en 2014 avec comme objectif de former des cadres dirigeants déjà en poste afin d'acquérir des outils de gestion et des postures managériales. Entre 2014 et 2021, 68 personnes ont bénéficié de ces formations. Le taux global de réussite

est d'environ 77 %. Aucune promotion n'a été constituée en 2021 en raison de la crise sanitaire.

Les programmes de formation gérés par le groupement Formation Cadres Avenir sont financés par l'État à hauteur de 5 800 000 € et par la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 460 900 €.

### **France Alumni Nouvelle-Calédonie**

France Alumni est un réseau social et professionnel mis en place par Campus France en 2014 à l'initiative du Ministère des affaires étrangères.

Il a vocation à fédérer les étudiants et alumni internationaux et à favoriser leur insertion professionnelle. Le réseau s'organise à partir d'une plateforme numérique multilingue composée d'un site central, administré et alimenté par Campus France à Paris, et de sites locaux et autonomes animés par les ambassades ou les organismes représentant localement l'État ou leurs partenaires locaux.

Dans ce cadre, le site « France Alumni Nouvelle-Calédonie », administré par le groupement Formation Cadres Avenir en partenariat avec Campus France, permet aux étudiants et alumni néo-calédoniens de l'enseignement supérieur de rejoindre ce réseau mondial, qu'ils aient suivi leur cursus en Nouvelle-Calédonie, en métropole ou à l'étranger.

La Nouvelle-Calédonie est la première collectivité d'outre-mer à rejoindre ce réseau qui s'adresse également aux partenaires, établissements de formation et entreprises. Par l'intermédiaire du site, ces derniers bénéficient d'un espace dédié pour communiquer avec les étudiants et alumni, publier leurs offres de stage et d'emplois et valoriser leurs actions.

L'administration de la plateforme France Alumni Nouvelle-Calédonie est financée par l'État à hauteur de 117 320 € par an.

### **Continuité territoriale**

Le programme « Continuité territoriale » géré par le groupement Formation Cadres Avenir s'adresse aux personnes réalisant des études supérieures ou des formations professionnelles continues. Ce dispositif financé totalement par l'État a pour objectif de faciliter les déplacements d'ultramarins vers la métropole pour y suivre des formations.

En 2021, il a permis à 598 étudiants et 288 adultes de bénéficier d'une aide à la mobilité relative à la formation professionnelle, soit 886 bénéficiaires uniques néo-calédoniens, contre 804 en 2020 et environ 1 200 en moyenne les années précédentes. Cette baisse est liée à la crise sanitaire qui, depuis mars 2020, a contraint la Nouvelle-Calédonie à mettre en place des dispositifs sanitaires stricts. Ces derniers régulent le flux des personnes à l'arrivée et au départ de Nouvelle-Calédonie. Toutefois, 2022 devrait permettre un regain d'activité.

Le financement de l'État de ces aides à la mobilité s'élève à 2 200 000 €.

### **Régiment du service militaire adapté de la Nouvelle-Calédonie**

Le service militaire adapté est un dispositif d'insertion socioprofessionnelle destiné aux jeunes ultramarins âgés de 18 à 25 ans et éloignés du marché de l'emploi. Placé sous la tutelle du Ministère des outre-mer, il vise l'acquisition des compétences sociales et professionnelles indispensables à l'insertion professionnelle (savoir-être, compétences sociales, compétences professionnelles, fiabilité, autonomie). À noter que toutes les formations dispensées ne sont pas qualifiantes.

Le régiment comprend trois unités, implantées dans trois communes : Koumac, Koné et, depuis 2020, Bourail. Le volontariat se décline en deux catégories :

- Les volontaires stagiaires, majoritairement sans diplôme et connaissant des difficultés sociales ou des situations d'illettrisme. Ils bénéficient d'une formation pour apprendre un métier parmi les filières proposées (métiers de la terre, travaux publics, hôtellerie, administration, etc.), qui dure entre 6 et 12 mois, et reçoivent à ce titre une solde d'environ 340 € par mois. En 2021, le régiment a accueilli 467 stagiaires (contre 498 en 2020). L'objectif des 518 stagiaires n'a pas été atteint du fait de la pandémie du COVID-19 ;
- Les volontaires techniciens, qui regroupent des jeunes diplômés sans expérience professionnelle et en recherche d'emploi. Ils participent à l'encadrement des stagiaires et bénéficient de contrat d'un an, renouvelable quatre fois, avec une rémunération moyenne d'environ 1 257 € par mois. En 2021, le régiment a accueilli 139 techniciens (contre 133 en 2020).

En 2021, l'âge moyen des stagiaires était de 21 ans. On comptait 44,8 % de femmes et 45,6 % d'illettrés au regard des critères de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (niveaux 1 et 2). Le taux d'insertion des volontaires a atteint 77,96 % en 2021.

Outre le financement de la masse salariale, le soutien de l'État représente 88 % du budget de fonctionnement.

Une nouvelle formation devrait être proposée en 2022, celle d'installateur sanitaire/plombier, d'une durée de 10 mois, avec une capacité de recrutement de six personnes deux fois par an.

Par ailleurs, un parcours « volontaire jeune cadet » d'une durée maximale de quatre semaines (en discontinu) a été initié en 2021 mais écourté du fait du COVID. Ce dispositif sera reconduit en 2022. En partenariat avec le vice-rectorat, il accueillera trois cohortes de 30 mineurs en situation de décrochage scolaire ou d'errance (non scolarisés mais suivis par des institutions) et vise leur rescolarisation ou leur réorientation vers une filière d'apprentissage.

### **Cadets de la République pour intégrer la police nationale**

Le programme de cadets de la République est un dispositif d'insertion professionnelle destiné aux jeunes de 18 à 30 ans, sans condition de diplôme. Sont ciblés en particulier les jeunes sans diplôme. Dès leur recrutement, les cadets signent un contrat d'engagement de trois ans, renouvelable une fois. La première année est l'année de formation, qui comprend trois mois de cours dans un lycée professionnel, sept mois dans une école de police nationale et deux mois de stage pratique au commissariat. À l'issue de celle-ci, les cadets deviennent adjoints de sécurité pour une période minimale de deux ans et peuvent postuler au second concours de recrutement des gardiens de la paix. En 2021, neuf cadets ont été recrutés en Nouvelle-Calédonie, dont quatre femmes.

Il existe également des programmes co-financés par l'État destinés à sensibiliser un jeune public aux valeurs de la République et leur faire découvrir les métiers de la sécurité. On peut citer :

- Les cadets de la sécurité civile : le programme vise à sensibiliser des collégiens et lycéens de 12 à 17 ans aux comportements de prévention et à la responsabilité vis-à-vis d'autrui et à leur inculquer un sens civique et citoyen. Il consiste en six séquences pédagogiques réparties sur sept semaines. L'État est à la fois initiateur et bailleur du programme : en 2021, il a versé une subvention de 8 000 € issue du Fonds interministériel de prévention de la délinquance.

Les contenus pédagogiques et l'organisation du programme sont du ressort de la Croix-Rouge française et de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

- Les cadets de la gendarmerie : l'association « Cadets de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie » a été créée le 23 juillet 2019 à l'initiative du haut-commissariat et du commandement de la gendarmerie. Cette association a pour cible des jeunes mineurs de 16 à 18 ans et pour objectif, sur une année, de former deux promotions d'environ 25 jeunes en proposant un parcours visant à développer le sens civique, la citoyenneté et le respect de soi et de l'autre. Il ne s'agit pas d'un outil de recrutement mais d'un dispositif mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la délinquance. En 2021, 49 jeunes ont suivi un stage financé par les collectivités et l'État à hauteur de 5 000 €. Les jeunes cadets disposent à l'issue de leur formation d'un diplôme d'élèves pairs leur permettant d'assurer des opérations de médiation au sein de leur établissement scolaire.

## **Malaisie**

[Original : anglais]  
[15 février 2022]

Le Programme malaisien de coopération technique a permis d'accorder des bourses d'études et de formation entièrement financées à plus de 35 000 participants de 144 pays bénéficiaires, y compris les territoires non autonomes. La formation consiste en des cours de courte et longue durée dispensés dans le cadre de programmes de renforcement des capacités, et la dernière participation de personnes issues de territoires non autonomes à ces programmes remonte à 2007.

Même si le Programme malaisien de coopération technique n'offre pas encore de possibilités exclusivement réservées aux étudiantes et étudiants des territoires non autonomes, les habitants de ces territoires intéressés sont invités à tirer profit des cours de formation et des bourses prévus dans le cadre du Programme pour 2022.

## **Nouvelle-Zélande**

[Original : anglais]  
[14 février 2022]

Citoyens néo-zélandais, les Tokélaouans qui résident en Nouvelle-Zélande ont droit à diverses bourses nationales et accès aux établissements d'enseignement néo-zélandais bénéficiant de subventions publiques.

Par ailleurs, le Gouvernement néo-zélandais offre un soutien budgétaire au Gouvernement des Tokélaou pour l'aider à fournir des services d'éducation allant de l'éducation préscolaire au cycle préparatoire de l'enseignement postsecondaire.

En outre, le Gouvernement néo-zélandais met à disposition des bourses de formation à court terme en Nouvelle-Zélande afin d'aider les Tokélaouans sur le marché du travail à acquérir les connaissances et compétences nécessaires. Cependant, du fait de l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19) et des restrictions imposées en conséquence aux frontières et en matière de voyage, les Tokélaouans ne pouvaient pas, au moment de la rédaction du présent document, se rendre en Nouvelle-Zélande pour suivre de telles formations, et ce, depuis mars 2020.

### Nombre de Tokélouans ayant bénéficié de bourses de formation à court terme au cours des dernières années

<i>Année financière</i>	<i>Programme de formation achevé</i>	<i>Programme de formation annulé</i>
2014/15	3	–
2015/16	4	1
2016/17	3	–
2017/18	0	–
2018/19	3	–
2019/20	1	–
2020/21	5*	–
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>1</b>

\* La formation a été achevée en ligne.

### Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

[Original : anglais]  
[7 février 2022]

L'enseignement dispensé dans les territoires britanniques d'outre-mer est une question d'ordre interne qui relève donc de la compétence des gouvernements élus localement, en vertu de leur constitution respective. C'est au gouvernement de chaque territoire d'outre-mer qu'il appartient de définir, dans le cadre de sa politique intérieure, quelle part de son budget national il consacre aux études et à la formation.

Les citoyens des territoires d'outre-mer, qui sont également citoyens britanniques, ont accès aux établissements d'enseignement postsecondaire et supérieur du Royaume-Uni. Pour suivre des études postsecondaires et supérieures dans les établissements d'enseignement supérieur et universités du Royaume-Uni, les étudiantes et étudiants issus des territoires d'outre-mer s'acquittent des droits d'inscription correspondant au tarif national. Autrement dit, ils et elles sont sur un pied d'égalité avec les étudiantes et étudiants du Royaume-Uni. En octobre 2021, le Gouvernement du Royaume-Uni a annoncé que les étudiantes et étudiants des territoires d'outre-mer pourraient obtenir des prêts pour payer les frais de scolarité en Angleterre.

En outre, pour 2021/22, le Royaume-Uni a octroyé à des étudiantes et étudiants de territoires d'outre-mer neuf bourses Chevening, dont une qui devait être octroyée en 2020/21, dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'innovation, de la finance et de la gestion, des politiques publiques, du droit bancaire et financier, de la protection de l'enfance et de la protection des adultes, ainsi que de l'environnement et du développement.

### Bourses Chevening octroyées en 2021/22

<i>Territoire</i>	<i>Nombre de bourses</i>
Anguilla	3
Îles Falkland	1
Montserrat	2
Îles Turques et Caïques	3
<b>Total</b>	<b>9</b>

**Singapour**

[Original : anglais]  
[4 février 2022]

**Participation des habitants des territoires non autonomes à des programmes de renforcement des capacités exécutés au titre du Programme de coopération de Singapour**

<i>Territoire non autonome</i>	<i>Nombre de participantes et de participants (au mois de janvier 2022)</i>
Anguilla	26
Bermudes	7
Îles Vierges britanniques	20
Îles Caïmanes	12
Montserrat	65
Tokélaou	3
Îles Turques et Caïques	14

### **III. Demandes faites par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies**

7. Conformément à la procédure prévue dans la résolution 1696 (XVI) de l'Assemblée générale, les demandes de bourses que le Secrétariat reçoit des habitants de territoires non autonomes sont transmises simultanément aux États qui offrent des bourses, pour examen, et aux États Membres administrants, pour information.

8. Entre le 27 mars 2021 et le 23 mars 2022, le Secrétariat n'a reçu aucune demande d'information concernant des bourses d'études.

### **IV. Conclusion**

9. Les bourses et les moyens d'études offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes contribuent de façon importante aux progrès de l'éducation dans ces territoires.